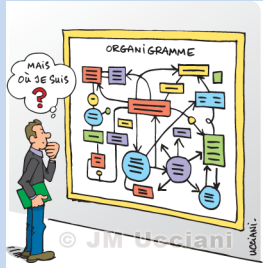


CONSULTATION SUR L'ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION REGIONALE



Le nouvel organigramme ne répond pas à notre souhait de voir les services suffisamment dotés en personnel pour répondre à la charge de travail d'un établissement de notre taille. Les orientations de type « fonctions RH partagées » ne pourront pas être une réponse à la pénurie du service RH, car cela impactera de fait les ELD et DT déjà en surcharge de travail.

La lecture du SNU : l'établissement continue de nier les souffrances de nos collègues de la DR et le manque de structuration des fonctions supports essentiels à la bonne marche de notre établissement.

INFORMATION SUR LE RETOUR DU TEST « RENOVATION ACCUEIL TELEPHONIQUE ENTREPRISE » EN VUE D'UNE CONSULTATION SUR LA GENERALISATION DU DISPOSITIF

Tout comme le 3949 est revenu en agence, la volonté d'une plus grande personnalisation des relations avec les entreprises va conduire au transfert des appels du 3995 dans les agences et donc les équipes CEDRE. Actuellement, les entreprises téléphonent soit sur la ligne directe, soit font le 3995. Si la ligne directe est occupée, le débordement va sur le 3995 qui fait remonter les demandes des entreprises au service concerné via la fiche escalade notamment.



Prochainement, le débordement (environ 23 % des appels sur la ligne employeur) ne sera plus orienté sur le 3995 : il y aura possibilité à l'employeur de demander un rappel (dans les 2 heures) ou de laisser un MEVO.

La lecture du SNU : nous ne pouvons que nous féliciter de cette démarche de personnalisation qui rendra un meilleur service aux entreprises mais comme toujours la Direction est un peu floue sur la charge de travail supplémentaire

que cela va générer. Nous avons à nouveau alerté sur les petites agences qui vont devoir assurer un service maximum avec un effectif minimum tout en s'assurant du respect des accords OATT... Nous resterons en vigilance sur ce point

POINT D'AVANCEE SUR L'EVOLUTION DU DOSSIER PPA (ARTICULATION PAG/PLATEFORME)

La répartition des activités PAG et Plateforme continue : le principe est de laisser aux PAG uniquement les actes ayant une plus-value pour nos usagers. La DR compte sur une baisse de charge des PAG (poursuite de la dématérialisation) mais sans la quantifier vraiment (Opéra V2 sera là pour le faire...). Actuellement, il y a des agences sans PAG et qui planifient des collègues sur ces activités en plus de celles de conseillers. Il est cependant possible de diffuser des postes en PAG dans ces agences mais cela se fera à ISO effectif (donc on déshabille Paul pour habiller Pierre...)



La lecture du SNU : nous assistons encore une fois à la gestion de la pénurie en comptant sur les bonnes volontés et le sens du service de nos collègues qui pallient aux défaillances par des organisations bancales.

C'EST NOTRE PERE

Pour la Dr, il s'agit de « **piloter par les indicateurs et non pas pour les indicateurs** ». Cela vient dans la complémentarité des démarches Agences De Demain et Nouveau Pari de la Confiance. Le dispositif ne sera déployé que lorsque les DAPE et leurs équipes seront prêtes. Un point sera fait en Septembre des impacts sur la QVT et la performance pour les 6 agences qui commencent en avril. (Chinon, Orléans Nord, Vierzon, Argenton, Blois Laplace et Chartres gare)



La lecture du SNU : si « c'est notre perf » permet de renouer le dialogue entre les ELD et les agents-es, nous ne pouvons qu'être pour. En effet, il est intéressant de connaître les contraintes imposées aux ELD et important que ces dernières appréhendent les répercussions que cela va avoir sur les agents-es. Mais à la seule condition que chacun reste à sa place et que ce ne soient pas les conseillers-es qui se retrouvent à expliquer au collectifs les choix d'organisation. De plus, si les réunions de service avaient une vraie fonction d'échange, on ne serait pas obligés de bricoler encore une organisation. Nous rappelons que l'organisation du travail relève de l'employeur.

ASC

Aquamondo 2019 : Center parc en Sologne le 22 Septembre
Prise en charge de 50 % des 40.50 euros (tarif adulte) pour l'agent et ses ayants droits



Naples du 15 au 20 Octobre :
Prise en charge de 50 % du coût pour l'agent et 100 Euros par ayant droit

Nous vous rappelons que le SNU milite pour la moyenne économique

PROCHAIN CE LE 29 MAI